

**P Stationner à Granville en centre-ville**  
Plan Guide • Informations Tarifs

Consultez toute l'offre de stationnement, plus de 3750 places sur le domaine public et maritime, pour répondre à vos besoins. Repérez les zones gratuites et les zones payantes sur le plan.

**DE RETOUR, cet été**  
**Navette centre-ville gratuite**  
Stationnez sur le parking du lycée Julliot de la Morandière accessible en été et bénéficiez des rotations de la navette pour aller en centre-ville.

**Du samedi au dimanche en JUILLET et AOÛT**

**Navette centre-ville gratuite**  
Toutes les de 10h à minuit 15'

**Aménagement du centre-ville**  
En décembre 2025

**OUVERTURE DU NOUVEAU PARKING de la cour Paul Chartier**  
140 places en centre-ville

**Stationnez gratuitement ou circulez malin**

**Le stationnement est gratuit :**

- ▷ **Jour et nuit :**
  - toute l'année (zones en jaune)
  - de novembre à mars (zones en violet)
- ▷ **À certaines heures sur les places payantes :**
  - de 12h à 14h et de 20h à 9h (zones en rose)
  - de 20h à 9h (zones en violet)

**Besoin de faire une course rapide ?**

- ▷ **À partir de 10 minutes...**
  - sur les places en zone bleue proches de vos commerces avec votre disque de stationnement. La durée autorisée est variable et indiquée sur le panneau de signalisation : 10 min, 30 min ou 1h30.
- ▷ **Jusqu'à trente minutes gratuites**
  - sur les places payantes des zones en rose : la première demi-heure est gratuite en prenant un ticket à l'horodateur ou en s'enregistrant sur l'application easypark.
- ▷ **Jusqu'à 1h gratuite**
  - sur les places payantes des zones en violet (d'avril à octobre) : la première heure est gratuite en prenant un ticket depuis la borne d'accès rue des Isles.

**Besoin de stationner plus longtemps et de vous déplacer l'esprit libre ?**

**P+R**  
**Néva**  
Les Mobilités de Granville Terre et Mer

Pensez aux parkings gratuits P + R (Parking relais) situés à côté d'un arrêt de bus Néva ! Empruntez Néva gratuitement toute l'année de 7h30 à 19h30 sauf les dimanches et jours fériés.

A savoir : L'application Zen Bus, géolocalise le bus à venir avec son heure précise de passage. Le réseau Néva est également référencé sur google maps.

**P+R toute l'année :**

- P+R du 11 novembre (ligne 1 : arrêt Stade Dior)
- P+R Haute Ville le Roc (ligne 3 : arrêt Le roc)
- P+R Haute Ville Place d'Armes (ligne 3 : arrêt Haute Ville)

**P+R accessibles au public tous les jours en juillet et août :**

- P+R Groupe FIM (ligne 2 : arrêt Sévigné à 3 minutes à pied)
- P+R Malraux (ligne 3 : arrêt Malraux)
- P+R Lycée (lignes 2 ou 3 : arrêt Lycées)

**À savoir**

**Places PMR**  
Pour bénéficier des places PMR, vous devez justifier d'une carte originale à mobilité inclusion avec mention stationnement à positionner en évidence sur le tableau de bord du véhicule. Stationnement également possible sur une place standard pour bénéficier de la gratuité.

**Attention : avec la carte originale priorité aux personnes handicapées**, le stationnement est uniquement possible et gratuit sur les places standards.

**Bornes de recharge pour voitures électriques (place IRVE)**  
Ces places sont réservées exclusivement pour le recharge du véhicule et non pour le stationnement. Amende de 35€.

**Informations stationnement**

**Domaine public**  
POLICE PLURICOMMUNALE  
Rue Clément Desnais  
02 33 91 31 37  
policepluricommunale@ville-granville.fr

**Domaine maritime**  
BUREAU DU PORT DE PLAISANCE HEREL  
Promenade du Dr Lavat  
02 33 50 20 06  
marina.granville@ports-manche.fr

**Stationnement payant sur le domaine maritime de 1h à plusieurs jours**

- ▷ D'avril à octobre de 8h à 20h (zones en violet).
- ▷ Visiteurs et passagers de Chausey et Jersey, prenez un ticket à la borne d'entrée rue des Isles et suivez le fléchage.
- ▷ La première heure est gratuite.

**TARIFS DIFFÉRENCIÉS SELON LA SAISON**

	D'avril à juin et de sept. à octobre	Juillet et août
Jusqu'à 1 heure	GRATUIT	GRATUIT
L'heure supplémentaire	0,50 €	1,00 €
Forfait journée	5,50 €	11,00 €
La journée supplémentaire	2,50 €	5,00 €

**Gérez le paiement de votre stationnement :**

- ▷ Vous devrez vous acquitter du **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT** en présentant votre ticket soit
  - à la borne de la sortie du parking.
  - à la borne située au croisement du parking de la gare maritime et du port de plaisance.

Cartes d'accès disponibles aux plaisanciers abonnés, professionnels du nautisme, salariés du site et pêcheurs : se renseigner au bureau du port de plaisance Hérel.

**Stationnement payant sur le domaine public**

de 30 minutes à 2h30

- ▷ Toute l'année de 9h à 12h et de 14h à 19h (zone en rose).
- ▷ Réglez avec votre smartphone après avoir téléchargé l'application EasyPark ou à l'horodateur.
- ▷ La première demi-heure est gratuite.

**TARIFS TOUTE L'ANNÉE**

JUSQU'À 30 MINUTES	GRATUIT
De 31 minutes à 1h	0,80 €
De 1h01 à 1h30	1,40 €
De 1h31 à 2h00	1,90 €
De 2h01 à 2h30	2,40 €

Le stationnement payant est limité à 2h30 maximum pour garantir la rotation des véhicules.

En cas de dépassement horaire ou de non-paiement, vous devez vous acquitter du montant du Forfait de Post Stationnement (FPS) de 31 €.

**Gérez le paiement de votre stationnement :**

**Avec l'application EASYPARK**

**e** sur votre smart phone, garez-vous en toute simplicité. Téléchargez l'application sur Google Play ou l'Apple App Store. Cette opération ne prend que quelques secondes.

- ▷ Lors de la première utilisation, vous devrez créer votre profil personnel
  1. Saisissez votre numéro de téléphone.
  2. Saisissez le numéro de votre plaque d'immatriculation (possibilité de plusieurs plaques par compte).
  3. Enregistrez votre carte bancaire (sécurisé).

**Vous êtes prêts à stationner :**

1. Tournez la roue pour définir la durée de votre stationnement, même pour les 30 premières minutes gratuites.
2. Sélectionnez votre zone de stationnement soit en indiquant **le code zone du centre-ville de Granville : le 5041**, soit en sélectionnant la recherche automatique par **géolocalisation**.
3. Lancer le stationnement.
4. Notifications d'alertes pour éviter les dépassements envoyés gratuitement par SMS.

**Pratique :**

- Prolongez ou interrompez votre stationnement à distance : vous payez seulement la durée réellement stationnée.
- Évitez les amendes grâce aux rappels de fin de stationnement envoyés gratuitement par SMS.
- Obtenez un justificatif dématérialisé sur Internet.

**Où à l'horodateur**

- ▷ 1. Identifiez-vous en enregistrant votre numéro de plaque d'immatriculation.
- 2. Choisissez la durée. Enregistrement obligatoire dès la première minute de stationnement, même pour les 30 premières minutes gratuites.
- 3. Sélectionnez votre mode de paiement : carte bancaire ou pièces de monnaie.

**Pratique :**

- Plus besoin de déposer le ticket de stationnement sur le tableau de bord. L'agent de contrôle reçoit une notification de votre stationnement en règle dès votre enregistrement depuis l'horodateur.
- Tous les horodateurs fonctionnent en réseau. Anticipez et payez vos dépassements de stationnement depuis l'horodateur le plus proche en renseignant votre numéro de plaque d'immatriculation.

**Vous êtes camping-cariste**

L'aire de camping-car est située rue du Roc à la Haute Ville. **ATTENTION : pour y accéder, il est OBLIGATOIRE d'emprunter la rue du Port**

**TARIFS PAR EMPLACEMENT**

24h	12,30 €
48h	24 €
Fourniture eau (100 litres)	2,10 €
Fourniture électricité (12h - 10A)	4,10 €

